

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2017

Présents : Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Claude LUNA, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Bruno BARRE, Mathieu BOUE, Pascale CHANIAL, Frédéric CILLER, Denise CLARION, Thierry EUZIERE, Marie MARTINEZ, Pascale MERCIER, Martine PLOYE, Elian SALANÇON, David WILLIAMS.

Absentes représentées : Nathalie BUSSI, Marie-Ange PARERE.

Absent : Yohann SADARGUES,

Le Conseil municipal choisit les entreprises pour la supérette

Appel offres pour local commercial : Le Conseil Municipal, a validé le choix des entreprises effectué par la Commission d'Appel d'Offres pour la construction du local commercial destiné à recevoir une supérette : Gros œuvre : entreprise Couret pour 134 785,50€ HT ; Menuiseries: RIVAS pour 29 723€ HT ; Menuiseries Métalliques: PELAT pour 19 360€ ; Revêtement de sol: SABATIER pour 8 533€ HT ; Cloison Doublage: MATEU pour 10 700€ HT ; Plomberie: FERNANDES pour 4 565,07€ HT ; Electricité Climatisation: GEXELEC pour 22 315€ HT ; Enduits façade: SGBF pour 6 467,50€ HT ; Etanchéité: MIE pour 11 243,50€ HT ; Peinture: RIEUMAL pour 3 010€ HT

Convention Jazz : dans le cadre du « Nîmes métropole jazz festival », la commune, partenaire, recevra un concert au foyer H. Gravier. Le Maire est autorisé à signer la convention Commune / Nîmes métropole fixant les prérogatives de chacun des partenaires.

Fonds de concours : Un Fonds de concours est demandé à Nîmes métropole pour le changement de système de chauffage aux écoles et quelques travaux d'isolation en vue d'économies d'énergie et de confort supplémentaire. Le projet se monte à 40 373,28€ HT.

Convention ENGIE: Pour le relevé automatique des compteurs de gaz de la commune, ENGIE souhaite installer deux concentrateurs sur des bâtiments hauts. Le Conseil est favorable à cette convention mais souhaite plus d'explications. Il proposera des sites convenant à cette opération.

Consultation éclairage public: Le contrat d'entretien de l'éclairage public arrivant à terme, une consultation sera effectuée pour un nouveau contrat. Une consultation sera lancée également pour le remplacement d'une première tranche des luminaires les plus consommateurs d'énergie.

Point sur les recrutements : Le policier municipal recruté, Monsieur Frédéric DEGARD a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. La secrétaire Générale, Madame Nadège

BOURGEOIS, arrivera le 1^{er} octobre. Tous deux ont été recrutés avec l'aide du CDG et devraient rapidement s'intégrer au personnel de la Mairie. Alexandra RIAUTE qui est partie le 1^{er} septembre sera remplacée à la bibliothèque par Laëtitia AUZIAS avec une amplitude d'ouverture moindre.

Mutuelle : Le CCAS de la commune a souhaité proposer une mutuelle bien adaptée aux administrés qui n'en auraient pas, une réunion d'information se tiendra pour les personnes intéressées en Mairie, très prochainement.

Divers :

- PCS inondation : Chacun doit être mobilisé et se conformer aux procédures du PCS inondation en cas de fortes pluies ; les risques vont être malheureusement bientôt d'actualité en ce début d'automne.
- Stationnement sur la place du village : ce problème devient prégnant et obligera à une réglementation pour éviter la saturation, une consultation sera réalisée avant décisions dans ce sens.
- Aménagement chemin colline de Péchicard : une nouvelle proposition de revêtement du chemin, à base de « calades » paraît particulièrement intéressante. Elle sera étudiée par la commission environnement.
- Tract anonyme distribué dénonçant un « nouveau projet sur la commune... », le Conseil Municipal n'est nullement à l'origine du projet de Mosquée auquel il est fait allusion dans un tract. Il fera respecter, si celui-ci venait à être déposé, le règlement de la zone du PLU (zone agricole) dans laquelle il serait implanté.

Une plainte a été déposée suite au tract et aux messages anonymes qui ont suivi.